

le sixième rang de la municipalité de Brompton, sont détachés de la municipalité de Brompton, comté de Richmond, et annexés à la municipalité d'Orford, comté de Sherbrooke, pour les fins scolaires.

Ces changements de limites ne prendront effet que le premier juillet prochain (1892).

Détacher de la municipalité de Saint-François, comté de Montmagny, les lots depuis et y compris le No. 310 jusqu'à 356 inclusivement, du cadastre officiel de la dite paroisse de Saint-François, et les annexer pour les fins scolaires, à la municipalité de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse.

Cette annexion ne prendra effet que le premier de juillet prochain (1892).

Deuxième circulaire de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique

Concernant l'exposition de Chicago (1)

“ DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 26 janvier 1892.

Aux recteurs des universités; aux directeurs des séminaires et des collèges; aux supérieures et directrices des couvents et des autres maisons d'éducation supérieure; aux principaux des écoles normales; aux commissaires et aux syndics des écoles publiques et à tous les directeurs et directrices des écoles subventionnées ou non subventionnées.

J'ai l'honneur de faire part que l'exposition universelle de Chicago s'ouvrira probablement vers le mois de mai 1893. Le gouvernement fédéral y prendra part et celui de la province de Québec en fera autant, au moins tout porte à le croire.

(1) La circulaire adressée à M.M. les Inspecteurs d'écoles a été publiée dans le dernier numéro de *l'Enseignement primaire*.

Il convient donc que nous nous y préparions à l'avance, afin que nous ne soyons pas pris au dépourvu lorsqu'une décision sera définitivement prise à ce sujet.

Le Département de l'Instruction publique, étant un des plus importants de la province, doit pouvoir figurer d'une manière convenable à ce déploiement des forces vives de toutes les nations, au point de vue de la science, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

Le Département a déjà participé aux expositions de Paris et de Londres, et les succès qu'il y a obtenus sont de nature à nous faire espérer qu'il en rapportera de nouveaux à celle de Chicago.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler les témoignages nombreux et flatteurs que nous avons reçus en faveur de notre système d'instruction, des autorités qui ont dirigé l'exposition de Paris en 1878 et celle de Londres en 1886. Les diplômes et les certificats qui nous ont été accordés alors sont un encouragement pour les institutions et les écoles de la province.

Il faut, dans cette exposition, agir de manière à faire juger nos travaux scolaires dans leur ensemble sans s'attacher à un travail en particulier, tout méritoire qu'il puisse être. En effet, ce ne sont pas des œuvres choisies spécialement que nous voulons y envoyer, nous voulons prouver que notre système est bon dans son ensemble, depuis l'université jusqu'à la plus humble école élémentaire. Pour cela, il faut le faire connaître tel qu'il est, tel qu'il fonctionne, c'est-à-dire exposer les travaux des professeurs et les devoirs des élèves tels qu'ils sont faits jour par jour, avec les corrections du maître.

Pour arriver à un résultat satisfaisant, il convient d'établir dans toutes les maisons de haute éducation un concours général et de recueillir, pour les envoyer à l'exposition, les travaux suivants :

Les cahiers, d'écriture, de tenue des